**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 29 (1896)

**Artikel:** Un curieux manuscrit du nouveau testament

**Autor:** Trabaud, H.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-379607

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# UN CURIEUX MANUSCRIT DU NOUVEAU TESTAMENT

PAR

H. TRABAUD

---

Il ne s'agit pas d'un manuscrit nouvellement découvert, mais d'un manuscrit connu dès longtemps de tous les théologiens : le *Codex Cantabrigiensis* que, depuis trois siècles, l'Université de Cambridge compte au nombre de ses trésors. On l'appelle aussi *Codex Bezae,* du nom de l'ami et successeur de Calvin. En 1562, était tombé en sa possession ce vieux manuscrit gréco-latin des Evangiles et des Actes des apôtres, qui date du sixième siècle et qui avait appartenu jusqu'alors au couvent d'Irénée, à Lyon. Il en fit présent, en 1581, à l'université anglaise. On a encore la lettre latine de Bèze qui accompagnait son envoi et celle par laquelle le prochancelier et le sénat de Cambridge le remerciaient de ce don. N'ayant pas publié, de 1565 à 1604, moins de quarante éditions in-folio et huit éditions in-octavo du Nouveau Testament grec, avec une excellente traduction latine, le savant hellénisant était fort compétent pour apprécier la valeur de ce texte. Dans son épître, il relève que, particulièrement dans l'évangile de Luc, il a trouvé une grande différence entre lui et les autres, mais que, pour éviter d'en scandaliser plusieurs, il préfère ne pas en divulguer la connaissance et la garder pour lui. C'est bien dommage qu'il n'ait pas cru devoir la révéler. Dans ses éditions et commentaires il fait, par contre, d'abondantes citations du manuscrit en question. Depuis lors, celui-ci n'a cessé d'occuper les théologiens. En 1793, l'Université en a fait paraître une édition fac-

similé en deux volumes in-folio; en 1864, elle le fit encore publier avec autant d'exactitude que possible par F.-H. Scrivener. Travail difficile, car le texte primitif est défiguré par une quantité d'adjonctions et de changements postérieurs, d'au moins neuf mains différentes. Malheureusement, il n'est pas plus complet aujourd'hui qu'au temps de Bèze. Outre les évangiles dans l'ordre suivant : Matthieu, Jean, Luc, Marc, il contient encore les quatre derniers versets de la troisième épître de Jean en texte latin : entre ceux-ci et le dernier verset de Marc (XVI, 15) il y a une lacune de 67 pages, qui doivent avoir contenu plus que les autres épîtres dites catholiques. Après quoi viennent les Actes, de nouveau avec quelques lacunes provenant du fait que la dernière feuille s'est perdue : ce livre s'arrête chapitre XXII, verset 10. On y trouve aussi, ce que Bèze n'indiquait pas, des divergences tout à fait surprenantes d'avec le texte ordinaire, et cela dans une plus grande mesure encore que dans le troisième évangile, dont les Actes sont la continuation.

D'où viennent ces différences? On a fait toutes les suppositions possibles pour les expliquer : on a prétendu que le texte grec avait été corrigé d'après une traduction latine; d'autres pensent à une influence de la version syriaque; la plupart ont renoncé à en rendre compte et ont laissé le manuscrit de côté. M. Frédéric Blass, professeur de philologie classique à Halle, auteur d'œuvres de mérite sur l'idiome grec et l'éloquence attique, croit avoir résolu l'énigme. Dans une édition récente des Actes[1], il a émis l'idée que le *codex Bezae* nous en donne une première rédaction, ensuite revue et corrigée. Nous aurions ici le texte primitif du livre, tel qu'il aurait été tracé par Luc dans le feu de la composition, tandis que les autres manuscrits nous donneraient le texte final de l'ouvrage, tel qu'il aurait été arrêté par l'auteur au moment où il l'envoya à Théophile. Notre manuscrit renferme, en effet, des variantes qui, selon M. Blass, ne peuvent s'expliquer si on les impute à

[1] *Acta apostolorum, sive Lucae ad Theophilum liber II.* Editio philologica, apparatu critico, commentario perpetuo, indice verborum illustrata auctore F. Blass. Göttingen, Vandenhœck und Rupprecht, 1894.

des copistes postérieurs. Son hypothèse suppose donc que Luc est l'auteur des Actes, ce que contestent d'éminents critiques, à partir de Zeller. D'aucuns trouveront qu'elle repose sur une base bien fragile. Quoi qu'il en soit, les vues du professeur de Halle ont trouvé un adepte enthousiaste dans la personne de M. le professeur E. Nestlé, qui, dans les colonnes de la *Christliche Welt* (Nos 13, 14 et 15 de 1895), ne s'est pas contenté de les exposer et de les appuyer, mais encore les a appliquées à l'évangile de Luc. Voyons quel est le résultat des recherches de ces deux savants, recherches qui témoignent d'une grande sagacité et qui, à tout le moins, ont eu pour effet de remettre la question à l'étude et de l'éclairer d'une lumière nouvelle.

Actes XIX, 9, il est dit que Paul, à Ephèse, après s'être séparé de la synagogue et avoir constitué une communauté indépendante, se mit à enseigner chaque jour dans l'école d'un nommé Tyrannus. Le *Codex Bezae* ajoute : « de la cinquième à la dixième heure, » c'est-à-dire de onze heures du matin à quatre heures après-midi, probablement les heures où le philosophe n'usait pas de son auditoire et consentait à le louer à bon marché. Une addition de ce genre ne peut guère avoir été faite par un écrivain postérieur. Qui donc aurait connu ce renseignement plus tard, ou aurait eu quelque raison de l'ajouter ? Dans une copie, au contraire, l'auteur pouvait très bien le laisser de côté.

Actes XII, 10, il est dit que l'apôtre Pierre et l'ange qui le délivrait de la prison sortirent et s'engagèrent dans une rue. Le *Codex Bezae* ajoute, après « ils sortirent »: « ils descendirent les sept degrés. » Personne, au second siècle, n'aurait su que l'escalier de la prison de Jérusalem avait sept degrés. Seul, un contemporain a pu connaître ce détail, qui a dû aussi être indiqué par Luc, puis omis dans sa dernière copie. Quand, d'après le même récit, la première servante chrétienne, du nom de Rose, entendit la voix de Pierre, elle fut si stupéfaite qu'elle n'ouvrit pas la porte de la maison amie où l'apôtre s'était rendu, et les frères qui s'y trouvaient durent eux-mêmes descendre pour le faire entrer : « Quand ils ouvrirent, dit le texte ordinaire, ils furent étonnés de le voir. Mais Pierre, leur ayant de la main fait signe de se taire, leur raconta comment

le Seigneur l'avait tiré de la prison. » Le *Codex Bezae* ajoute après le signe de la main : « et entra. » Ainsi, selon M. Blass, la scène est plus naturelle et plus vivante. Vers la porte d'entrée, les frères doivent faire silence pour qu'il n'y ait pas de bruit qui puisse donner l'alarme ; ensuite seulement, quand Pierre est entré et monté, il fait le récit de sa merveilleuse délivrance.

Dans notre manuscrit, l'histoire de la conversion de Corneille (X, 24 ss.) est plus détaillée que dans les autres : « *Mais comme Pierre approchait de Césarée, un des gens* (qui l'accompagnaient) *prit en courant les devants et annonça qu'il arrivait. Corneille se leva promptement*, alla à sa rencontre, tomba à ses pieds et se prosterna. Mais Pierre le releva, en disant : *Que fais-tu?* (« Lève-toi » manque.) Moi aussi, je suis un homme. Et il entra (manque : « en conversant avec lui ») et trouva une nombreuse assemblée : Vous savez *très bien*, leur dit-il, qu'il est défendu à un Juif, etc. » Un tiers ne peut pas avoir modifié ainsi le texte, comme personne d'autre que l'auteur ne peut avoir ajouté que Pierre entra dans le maison *en s'entretenant avec* Corneille. De même l'expression : *Que fais-tu?* remplaçant : *Lève-toi*, ne peut venir que du même écrivain qui se sera exprimé différemment.

Une ancienne tradition rapporte que Luc était un Syrien d'Antioche. D'où le savait-elle? On l'ignore. Le *Codex Bezae* paraît la confirmer. Dans Actes XI, 27, il dit : « Des prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche *et il* y *eut une grande jubilation; comme* NOUS *étions réunis*, l'un d'eux, Agabus, dit.... » Ce serait la première apparition de ce *nous* qui, dans le texte reçu, surgit si opinément au verset 10 du chapitre XVI, à propos de la vision de Troas, et qui a si fort intrigué les critiques. Dans notre manuscrit, ce dernier passage est ainsi conçu : « Réveillé, il nous raconta la vision et nous comprîmes que le Maître nous avait appelés à porter l'Evangile à ceux de Macédoine. » L'apparition du *nous* est beaucoup mieux préparée et la transition moins brusque que dans les autres textes où nous lisons simplement : « Après cette vision, nous cherchâmes aussitôt à nous rendre en Macédoine, concluant que le

Seigneur nous appelait à y annoncer la bonne nouvelle. » M. Blass remarque à ce propos que dans les premiers chapitres, où Luc ne parle pas à la première personne, mais emploie la troisième, il ne faut pas conclure sans autre à son absence. Il admet en outre, à la base de ces chapitres, une source hébraïque écrite, dont l'indice serait, selon M. Nestlé, une faute de traduction qui s'est glissée dans la première rédaction.

Dans Actes III, 14, au lieu de : « Vous avez *renié* (ἠρνήσασθε) le Saint et le Juste, » le *Codex Bezae* a : « Vous avez *accablé* (ἐβαρύνατε) le Saint, le Juste. » M. Blass lui-même ne peut expliquer cette divergence et se borne à la qualifier de « tout-à fait singulière. » Elle ne vient pas d'une faute de copie, car déjà Irénée (115-190) cite le passage, dans un de ses ouvrages qui nous a été conservé en latin avec la traduction : *aggravistis*, et dans le texte latin de notre manuscrit, l'expression est rendue par *grabastis*. D'après M. Nestlé, il suffit, pour résoudre l'énigme, de remonter à l'hébreu : il y a eu un simple *lapsus calami*, ensuite duquel, dans la première rédaction, le ב a été substitué au פ, auquel il ressemble fort. L'auteur avait ainsi écrit KBRTM au lieu de KPRTM, puis a corrigé sa faute. Un cas analogue, mais moins significatif, se présente II, 47 : « Ils trouvaient grâce auprès de tout le peuple » (λαος); le *Codex Bezae* dit : « de tout le monde » (κοσμος) : עָלְמָא a été substitué à עַמָּא. La même substitution se trouve dans un manuscrit syriaque au passage 2 Pierre II, 1, et à celui du message de l'ange aux bergers, les éditions syriaques actuelles de la Bible parlent de la joie qui sera *pour tout le monde*, ce dernier mot remplaçant celui de *peuple*.

Au chapitre V, verset 31, autre faute d'inattention dont on peut tirer parti. Nous y lisons : « Dieu a élevé Jésus par sa *droite*. » Le *Codex Bezae* a : « par sa gloire, » δόξα ayant été écrit à la place de δέξια. Déjà Irénée a, à cette place, *gloria*. Or, nous avons vu que Bèze avait tiré notre manuscrit du couvent d'Irénée, à Lyon. Il se peut qu'il remonte, par quelques copies intermédiaires, à l'exemplaire que ce Père utilisa au second siècle. L'évêque de Lyon avait été encore témoin, dans sa jeunesse, du martyre de Polycarpe. Il en appelle aux enseigne-

ments d'un certain presbytre, disciple d'hommes qui avaient été eux-mêmes disciples de Jésus. Combien facilement, remarque M. Nestlé, il avait pu arriver en possession d'une copie des Actes, faite d'après le premier projet de Luc !

En comparant les deux textes de l'évangile de Luc, comme M. Blass l'a fait pour les Actes, M. Nestlé arrive aussi à des résultats imprévus et frappants. La première divergence se trouve dans l'introduction de l'oraison dominicale (XI, 2). Entre les mots : « il leur dit » et « quand vous priez, dites : » le *Codex Bezae* a l'adjonction suivante : « N'usez pas de vaines redites comme les *autres* (λοιποί) ; car quelques-uns croient qu'ils seront exaucés en parlant beaucoup. » Ce n'est pas là une simple glose tirée de Matthieu qui dit (VI, 7) : « comme les *païens* » (οἱ ἐθνικοί). Ces deux expressions ne seraient autre chose que la double traduction d'un seul et même terme hébreu. Dans les LXX déjà חֶבֶר est rendu, Daniel VII, 20, par *autre* (λοιπος) et Job XI, 30 (חֶבֶר) par *peuple, communauté* (ἔθνος). Justement le même mot, ou plutôt sa forme plurielle חֲבֵרִים, revient fréquemment dans la littérature talmudique pour désigner les confréries pharisiennes, lesquelles se distinguaient du reste du peuple. Or, dans le sermon sur la montagne, Jésus oppose sa conception de la vraie religion à celle que s'en faisaient les pharisiens. Il prend pour exemples, au chapitre VI de Matthieu, les trois grands actes de la piété juive : l'aumône, le jeûne et la prière, qui indiquent comment il faut se comporter vis-à-vis de Dieu, du prochain et de soi-même. Au verset 5, il nomme expressément la pratique pharisienne de la prière dans les synagogues et dans les rues. De mettre les siens en garde contre celle des païens il n'avait pas la moindre raison ; aussi bien parlerait-il, au verset 7, des confréries pharisiennes et non des païens[1]. Il en serait de même dans les

[1] Luc XX, 47, Jésus reproche aux pharisiens de « faire pour l'apparence de longues prières. » Ce passage montre que la loquacité contre laquelle il s'élève dans le sermon sur la montagne appartenait en tous cas à leurs habitudes de prière. D'autre part, il est certain que la mention des « païens » détonne dans le contexte de Matthieu. Au reste, Jésus ne les a pas connus et ne s'occupe pas d'eux dans son ministère, mais seulement, selon Matthieu, des « brebis perdues

autres passages de Matthieu où revient le mot ἐθνικός : V, 47, où il s'agirait des pharisiens qui, dans leur vie, comme leur nom l'indique, se séparaient de tous les autres et ne saluaient que leurs confrères ; XVIII, 17, il serait aussi question du חֶבֶר : *païen* rapproché de *péager* choque.

Sur l'institution de la Cène, qui a fait récemment l'objet de discussions et de travaux importants en Allemagne, notre manuscrit apporterait un témoignage d'une grande importance, jusqu'ici complètement méconnue. Luc XXII, 16, tous les autres textes ont : « Je n'en mangerai plus jusqu'à ce *qu'elle soit accomplie* (cette pâque) dans le royaume de Dieu. » Seul, le *Codex Bezae* a : « jusqu'à ce qu'*on en mange* dans le royaume de Dieu. » Cette expression correspond d'une manière remarquable à celle de Matthieu XXVI, 29 (Marc XIV, 25) : « jusqu'à ce que j'*en boive de nouveau*. » Malgré cela, ou plutôt précisément à cause de cela, on n'y a pas fait autrement attention. Or, selon M. Nestlé, il est facile à qui connaît l'hébreu de voir et de montrer que cette différence remonte aux deux mots אֲכַל, manger, et כָּלָה, accomplir, qui ne se distinguent que par une seule lettre. Ils se trouvent déjà pris l'un pour l'autre

de la maison d'Israël. » Il est d'autant moins vraisemblable que leur nom se soit trouvé, même accidentellement, dans sa bouche que, dans les deux ou trois passages de cet évangile où il figure, ce qui est dit d'eux s'applique parfaitement aux pharisiens. Pourquoi Jésus n'aurait-il pas fait à ceux-ci un grief de leur prolixité après avoir stigmatisé leur ostentation devant les hommes ? L'une des pensées appelle l'autre, qui, exprimée dans Luc, ne serait sans cela pas indiquée dans Matthieu, alors que, pour tant d'autres points de détail, les deux évangiles offrent des passages parallèles. Nous n'émettons à ce sujet qu'une simple présomption, l'argumentation de M. Nestlé nous ayant paru plus ingénieuse que solide. (Voir plus loin la réfutation que M. Wrede lui oppose.) Il est douteux, en particulier, que le terme hébreu tiré des écrits du judaïsme postérieur ait pu désigner ici les « confréries » pharisiennes, dont rien dans la première littérature chrétienne ne fait supposer l'existence. Les renseignements que donnent les Talmuds ne se rapportent pas au siècle apostolique et il ne faut s'en servir que sous bénéfice d'inventaire pour décrire la société juive au temps de Jésus-Christ. M. Nestle ne paraît pas y avoir songé ; il en est de même du Dr Edersheim, qui, dans un ouvrage récemment traduit en français, nous présente aussi les pharisiens comme formant alors une *chaboura*, une corporation fermée, avec quatre degrés et un noviciat.

dans plusieurs passages de l'Ancien Testament et cela entre autres, par une coïncidence tout à fait curieuse, à une place où il est également question de la pâque : 2 Chroniques XXX, 22. Luther et nos versions françaises traduisent, conformément au texte hébreu de ce passage : « et *ils mangèrent* (les victimes) durant la fête, » mais les LXX l'ont interprêté ainsi : et ils *accomplirent* la fête, » Dès lors, il est hors de doute pour M. Nestlé que le *Codex Bezae* nous a conservé un texte de l'évangile de Luc remontant directement à l'évangile hébreu primitif (?). De même que Luc aurait retravaillé pour Théophile la seconde partie de son écrit, les Actes, il paraît avoir aussi revisé la première, l'évangile : ainsi les particularités que présente notre manuscrit s'expliqueraient d'une manière assez simple.

Les remarques de M. Nestlé ont provoqué une réplique de M. W. Wrede[1] : celui-ci conteste le bien fondé de l'affirmation qu'un texte hébreu serait à la base des deux ouvrages de Luc tels qu'ils ont été conservés dans le *Codex Bezae*. Entre autres raisons, il déclare impossible que l'expression ἐθνικοι de Matthieu VI, 7 puisse être même une mauvaise traduction de חֲבֵרִים. Le mot (τὰ) ἔθνη signifiant dans le grec judaïque, comme dans le grec chrétien, non pas seulement les *peuples* sans détermination, mais la plupart du temps les peuples *païens*, le traducteur pouvait rendre חָבֵר par un autre terme voulant dire *peuples*, *association*, mais non pas par ἔθνη et bien moins encore par son dérivé ἐθνικοί. La leçon de notre manuscrit fût-elle exacte, il ne s'en suivrait pas nécessairement que l'expression : *les autres* se rapportât aux pharisiens ; car chez Paul, elle désigne les païens (1 Thess. IV, 13; V, 6; Eph. III, 2). Quant au passage Luc XXII, 16, le mot : *de nouveau* (jusqu'à ce qu'on en mange) ne s'explique pas si, comme le suppose M. Nestlé, qui le laisse de côté, il y a eu confusion entre אָכַל et כָּלָה. Il ne vient certainement pas de l'hébreu, mais tout simplement du passage parallèle cité : jusqu'à ce que j'en boive *de nouveau*. D'ailleurs d'autres indices montrent que,

[1] *Die christliche Welt*, 1895, N° 15, col. 253 ss.

dans plusieurs passages encore, le *Codex Bezae* ne renferme pas une leçon préférable à celle des autres manuscrits, mais un texte défectueux. Ainsi, dans Luc XI, il est suspect parce que l'oraison dominicale, dont la forme se rapproche au reste de celle de Matthieu, contient non pas cinq demandes, mais sept, comme dans le premier évangile. Ensuite, à cet endroit, il n'y a pas trace de polémique contre les pharisiens. Les disciples demandent simplement au Maître une formule de prière pareille à celle que Jean avait donnée aux siens. Jésus acquiesce à leur désir. Il n'a pas sujet de s'élever ici contre les « vaines redites » même des païens.

La controverse en est là. Si elle donne de nouveaux résultats intéressants, nous ne manquerons pas de les communiquer aux lecteurs de cette revue. Quelle que soit l'issue du débat soulevé par l'hypothèse de M. Blass, le bel ouvrage du philologue de Halle montre combien les sciences religieuses sont redevables à des chercheurs qui ne les cultivent pas spécialement, ou même à d'intelligents amateurs, depuis le médecin Astruc jusqu'à M^me^ Lewis, la pieuse et savante femme qui a mis au jour, déchiffré et commenté le manuscrit syriaque du mont Sinaï.

---